

16 décembre 2024

Coupes régionales : les pôles de coopération des filières culturelles menacés

Dès les premières annonces de la Région Pays de la Loire, les pôles culturels régionaux se sont mobilisés pour être à l'écoute de leurs adhérent·es et de l'ensemble des acteur·ices de leur filière culturelle, très nombreux à être mis en difficulté, en réalisant notamment une enquête dont les résultats ont été diffusés récemment. Cette mobilisation ne doit pas masquer les difficultés que les pôles eux-mêmes vont rencontrer.

*Les pôles culturels régionaux sont des **associations dédiées aux professionnel·les des filières culturelles : musique, livre & lecture, cinéma & audiovisuel, arts visuels, patrimoine, spectacle vivant**. Elles sont soutenues depuis leur création par la Région Pays de la Loire et par d'autres financeurs comme la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire et des collectivités.*

*Fédérant plus de **1 240 structures et professionnel·les sur l'ensemble du territoire régional**, se positionnant au cœur des écosystèmes, les pôles culturels sont menacés de disparition suite au désengagement annoncé du Conseil Régional, avec des coupes drastiques dès 2025 et un arrêt complet du soutien en 2026.*

Disparition des pôles culturels régionaux : vers une zone blanche sur la carte de France?

L'arrêt du soutien régional menacerait non seulement les pôles culturels et leurs équipes salariées, mais également l'ensemble de leurs adhérent·es et des acteur·ices des filières concerné·es, privé·es de point de ressources, d'observatoires, et d'expertises croisées. **La Région elle-même, dont l'ancrage territorial est pourtant un enjeu fort, se priverait d'outils d'informations essentiels pour structurer et observer les filières culturelles.** En bout de chaîne, ce seraient les citoyen·nes, au profit desquels œuvrent les acteur·ices culturel·les, qui pâtiraient de la fragilisation de l'ensemble de l'écosystème culturel.

Sans le soutien régional, les actions des pôles culturels régionaux risquent de disparaître :

- **La structuration et la professionnalisation**, visant une montée en compétences des professionnel·les, le renforcement des coopérations, la mutualisation de moyens et les mises en réseau ;
- **L'observation des filières culturelles**, permettant une connaissance fine du maillage territorial;
- **L'accompagnement des professionnel·les**, avec des permanences, des rendez-vous individuels, des dispositifs d'accompagnement d'entrepreneur·euses culturel·les dédiés (*Trajet* et *CulturDiag*), l'organisation de journées professionnelles et de formations ;
- **La valorisation de la création ligérienne**, le pilotage d'événements professionnels et de temps forts adossés à des festivals en région.
- **L'appui à l'expérimentation, le soutien aux transitions sociétales** (transition écologique, égalité femmes-hommes...).

>> Les pôles culturels jouent un rôle important dans **l'animation de l'écosystème régional et l'appui économique** :

- **24 emplois** salariés au sein des pôles
- **Des centaines de prestataires, artistes-auteur·ices, indépendant·es, sollicité·es chaque année**
- En 2024, 89 journées professionnelles ont été organisées, touchant **près de 3000 participant·es**

*“La dynamique de mise en coopération des filières culturelles a demandé **un travail de concertation, de coopération et d'échanges de plus d'une décennie, pour lesquels des centaines de bénévoles se sont engagés**”, s'inquiètent les responsables des pôles. “**Imaginer que puisse être déconstruit si vite un tel travail est vertigineux.**”*

Appel à la mobilisation

Les pôles culturels des Pays de la Loire expriment leur solidarité avec tous les autres secteurs touchés par les coupes budgétaires (sport, vie associative, égalité femmes-hommes, solidarités), appellent à une prise de conscience collective et à une mobilisation des élu·es et des pouvoirs publics afin de préserver la richesse et la diversité du paysage culturel de la région.

Ils appellent également à une reprise du dialogue et de la politique de concertation avec la Région afin de maintenir et de pérenniser leurs activités et leurs missions et de pouvoir ainsi continuer à animer un réseau, à accompagner, à mettre en relation et à faire travailler ensemble les différents professionnel·les constituant les filières culturelles.

À quoi s'attendre demain si le budget était voté?

Nous résumons ici des actions-clés menacées de disparition pour chaque filière :

Pour l'ensemble des filières culturelles :

- L'arrêt des journées de sensibilisation des professionnel·les sur le handicap et [l'accessibilité des lieux culturels](#)
- L'arrêt des journées de réflexion sur l'écologie dans les filières culturelles
- La disparition du TRAJET, dispositif d'accompagnement de l'entrepreneuriat culturel

Pour la musique :

- Pas d'[état des lieux](#) de la transition écologique et sociétale de 10 festivals en région
- Fin des travaux sur la réduction de la [consommation énergétique des festivals](#)
- Pas de campagne [ici c'est cool](#) contre les violences à caractère sexuel, sexiste, raciste et homophobe en milieu festif
- Pas d'incubation du [GIP Café-Cultures](#)

Pour le cinéma et l'audiovisuel :

- Sans La Plateforme, pas de [Parcours d'Auteur·rice·s - formation à l'écriture filmique](#) créée il y a 8 ans pour répondre à l'absence d'aide à l'écriture en région Pays de la Loire
- L'arrêt de [La Grande Tournée](#), des films réalisés ou produits en région qui circulent sur le territoire et permettent au public de découvrir la vitalité de la création régionale
- Quid des travaux de réflexions sur l'avenir de la filière en partenariat avec les festivals ? ([Le cinéma face aux enjeux climatiques](#) au festival Reflets en Mayenne, Intelligence artificielle et cinéma au festival Premiers Plans)

Pour le livre et la lecture :

- L'arrêt de [Lire en circuit court](#), événement de mise en valeur de la création littéraire régionale, organisé en partenariat avec l'ALIP et le Coll.LIBRIS
- Fin des travaux d'accompagnement à l'écologie du livre en région
- Arrêt des rencontres et journées professionnelles organisées sur l'ensemble du territoire, en partenariat avec des festivals littéraires et des structures du livre ligériennes.

Pour les arts visuels :

- Arrêt de l'accompagnement des professionnel·les de la filière, notamment les [permanences pour les structures et les artistes-auteur·rices](#) et les journées professionnelles à destination des jeunes diplômé·es des Écoles d'art
- Disparition de la [plateforme ressource](#) (guides, annuaires, appels à candidature, etc.)
- Arrêt de la réflexion collective et des actions autour de la professionnalisation de la filière (notamment toutes les journées professionnelles organisées autour de l'amélioration des pratiques professionnelles)

Pour le patrimoine :

- La fin d'[Action Jeunes Pros du Patrimoine](#) et l'abandon du projet de Forum des Métiers du Patrimoine en 2026
- **Pas d'inventaire des acteurs du patrimoine** des Pays de la Loire, visant à la mise en place d'une cartographie de la filière (la dernière observation participative et partagée a été réalisée par l'association Les Petites Cités de Caractère en 2014)
- La diminution, voire l'arrêt des **journées de rencontres professionnelles** organisées par Pôle Patrimoine, visant à l'interconnaissance et à la coopération des acteurs de la filière, ainsi qu'au partage de savoirs et de bonnes pratiques (ex : [Rencontres ConneXionS](#), [Journée d'interconnaissance des acteurs du patrimoine industriel et technique](#))

Pour le spectacle vivant :

- Arrêt des chantiers thématiques transversaux visant à la **structuration de la filière**
- Arrêt de la réflexion et des actions collectives **d'accompagnement et de professionnalisation des acteurs de la filière**
- Arrêt de **l'observation** sur la filière

Historique de création des pôles culturels régionaux

[Pôle de coopération pour la filière musicale en Pays de la Loire](#) (2007) / [La Plateforme, pôle cinéma audiovisuel des Pays de la Loire](#) (2013) / [Mobilis, pôle de coopération des actrices et acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire](#) (2014) / [Pôle arts visuels](#) (2015)/ [Le Pôle Patrimoine - Réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire](#) (2018) / [Pôle spectacle vivant des Pays de la Loire](#) (2022)

Contacts presse :

Adèle Spieser, directrice de Mobilis, Pôle régional de coopération des actrices et acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire - adele.spieser@mobilis-paysdelaloire.fr / 06 40 77 95 26

